

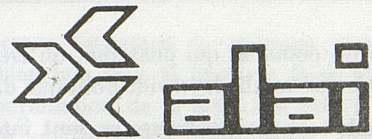


cial

CENTRE D'INFORMATION SUR L'AMÉRIQUE LATINE
U.E.R. D'ÉCONOMIE POLITIQUE

BI-MENSUEL

Prix au Numéro 5FF



AGENCE LATINO-AMÉRICAINNE D'INFORMATION
1224 STE-CATHERINE O. 403 - TEL.: (514) 861-0756
MONTREAL, QUEBEC H3G 1P2 CANADA

Bul. N^o 9 -- année I



16 mai 1979

COLOMBIE: «FIRMES» NOUVELLE FORCE POLITIQUE

C'est au centre de la faiblesse politique de la gauche colombienne, accentuée par le résultat de l'échec électoral aux élections de l'année dernière, où la division et les limites des propositions de la gauche l'ont empêché de gagner une audience significative parmi les secteurs ouvriers et populaires qu'a surgi une nouvelle force politique : Le Mouvement «FIRMES».

Le Mouvement FIRMES surgit initialement, comme un mouvement conjoncturel, qui se propose l'unité électorale de la gauche autour d'un candidat unique, moyennant un plébiscite populaire qui réunit près de 500.000 signatures. Cependant, son but ne fut pas atteint et la gauche n'obtint que 120.000 votes au total, répartis sur les 3 candidats.

Après les élections et avec l'appui des groupements de gauche, organisations populaires et de remarquables dirigeants de gauche, le mouvement se transforma en un mouvement politique de caractère permanent et avec une physionomie politique définie.

FIRMES est un des rares succès d'importance atteint par la campagne électorale de la gauche. En son sein se sont groupées des organisations telles que l'Union Révolutionnaire Socialiste, l'organisation communiste «Ruptura», l'«Auapo» socialiste, l'Union Communiste Révolutionnaire, des dirigeants du mouvement ouvrier indépendant et révolutionnaire (MOIR), des personnalités intellectuelles de gauche, des secteurs indépendants de caractère régional.

La majorité de ces groupements affectés par la crise que provoqua la campagne électorale, trouvèrent en FIRMES une issue pour poursuivre dans la voie de l'action politique.

Un rôle remarquable, dans la conformation et le développement de FIRMES, a été joué par la Revue «Alternativa», qui jouit d'un prestige dans tous les cercles politiques de la gauche.

Le mouvement, qui s'est défini comme démocratique, populaire et anti-impérialiste, poursuit actuellement une campagne nationale pour les libertés politiques et la démocratie qui inclus la lutte pour la levée de l'état de siège, l'abrogation du Statut de sûreté, la réalisation d'une réforme démocratique de la justice en opposition au projet de réforme présenté par le gouvernement au parlement, qui cherche fondamentalement à institutionnaliser les mesures prises sous couvert, de l'état de siège et livrer à la justice pénale militaire une bonne partie des délits dits d'ordre public.

Pour connaître, avec une certaine amplitude les formulations politiques de ce nouveau groupement de la gauche-

colombienne, qui selon ses propres organisateurs, aspire à être «une réelle alternative de gauche dans le pays et un dépassement de la gauche traditionnelle», ALAI a interviewé le Docteur Gerardo Molina dirigeant national du mouvement FIRMES, qui est, à la fois, un remarquable analyste politique, ex-recteur de l'Université Nationale et professeur universitaire. Nous présentons, aussi, quelques fragments de la déclaration politique du mouvement, qui réunissent sa pensée et sa ligne d'action.

— Quelles raisons politiques conduirent à la transformation d'un mouvement politique de caractère permanent ?

— Même si les lecteurs d'ALAI connaissent déjà, quelques antécédents sur ledit plébiscite des 500.000 signatures, il nous faut rappeler ceci : les auteurs de ce plébiscite, se proposèrent au début de l'année passée, de lutter pour l'unité électorale de la gauche, par la présentation d'un unique candidat à la présidence de la République. Il existait déjà trois candidats, ce qui approfondissait de fait la faiblesse de la gauche et empêchait de présenter une alternative sérieuse face aux candidats des deux partis libéral et conservateur.

Sur la base de cette aspiration, nous invitâmes, toutes les personnes intéressées par cette unité, à signer une pétition dans laquelle on demandait le renoncement des trois candidats afin de choisir démocratiquement, un unique représentant de la gauche. Pour divers motifs cette aspiration ne put se réaliser, mais 500.000 signatures restèrent, comme témoignage des sentiments unitaires de larges secteurs de l'opinion.

Nous, nous pensions que notre tâche se terminerait le jour des élections (4 juin) devant l'échec que nous avions obtenu avec le plébiscite. Ce qui est surprenant, c'est qu'après les élections, beaucoup de gens nous demandaient, ce qu'était devenu FIRMES, de continuer avec FIRMES, de poursuivre la lutte.

De cette façon nous vîmes que la conversion de ce mouvement transitoire en un mouvement définitif d'action politique, correspondait à une nécessité politique et à un large désir des secteurs populaires. C'est ainsi que se concrétisa FIRMES comme réalité au niveau politique.

Les véritables auteurs ou promoteurs de FIRMES, furent les hommes de la rue, qui, y compris, lui donnèrent son nom. Quant à nous, il ne nous était pas venu à l'idée qu'un mouvement puisse s'appeler FIRMES, mais les gens le baptisèrent ainsi, et FIRMES naquit donc par mandat

4° P. 9801

des gens du commun qui pensèrent qu'avec cette nouvelle organisation se comblait en vide politique dans la nation.

— Quels secteurs politiques se sont intégrés au mouvement et quel fut son processus d'identification politique et unité organique ?

— Nous fîmes appel à toutes les forces de gauche du pays quand nous vîmes que FIRMES se transformait en un mouvement de caractère permanent, afin qu'ils nous accompagnent dans cette entreprise.

Nous eûmes la satisfaction de voir que notre appel fut

accueilli dans la pratique, parce que plusieurs organisations décidèrent de faire abstraction de ses anciennes structures et organisations pour s'incorporer à FIRMES. Parmi elles l'Union Révolutionnaire Socialiste, l'organisation communiste Rupture, l'Anapo Socialiste, les groupes indépendants, et d'autres petits groupements à caractère régional.

Nous posions comme condition, à cette affiliation, que les groupes qui adhéreraient ne soient pas organisés mais soient des simples individus, c'est-à-dire que, nous avons exigé comme condition préalable la dissolution de ladite organisation.



ALAI INTERVIEW DES DIRIGEANTS DU CPOSTAL

Alai a interviewé la délégation du Congrès Permanent d'Unité Syndicale des Travailleurs d'Amérique latine (CPOSTAL), constituée par le Secrétaire Exécutif Roberto Prieto (CNT-Uruguay), pour Oreste Ibanez (CTC-Cuba) et par le Secrétaire des Relations Internationales de la Centrale des Travailleurs de Cuba (CTC), Jesus A. Escandell.

— Qui s'intégrait au CPOSTAL au moment de sa création et qui s'y intègre actuellement ?

R.P. - Au moment de sa constitution, 14 centrales syndicales s'intégrèrent au CPOSTAL, dont de très importantes comme : la CTC de Cuba, la CUT du Chili, la CNT d'Uruguay, la CSTC de Colombia, la CTV du Venezuela, la CGTP du Pérou, la CTE d'Equateur, la CgtT de Costa Rica, la CNTP de Panama, et quelques autres organisations. A présent nous sommes passés de 14 filiales lors de la création du CPOSTAL à 25 organisations filiales de tous les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Mis à part l'Argentine, où la CGT n'est pas une filiale du CPOSTAL, bien que des organisations de la CGT soient membres de sa direction, la CTV du Venezuela organisation majoritaire filiale de l'ORIT, ainsi que la CMT de Mexico, nous pouvons dire que les principales centrales des autres pays sont membres du CPOSTAL.

Notre organisation, à caractère régional, est autonome et indépendante, ce qui ne veut pas dire, que nous ne centrons pas notre activité, précisément dans la façon d'unir nos efforts avec des organisations d'autres courants syndicaux. A l'époque de notre formation, notre désir était de maintenir les meilleures relations avec les centrales mondiales. Nous avons reçu de la Fédération Syndicale Mondiale (FSM) l'appui, la collaboration, la solidarité la plus constante.

Nous avons continué d'avancer dans ce sens et vers ces objectifs et nous sommes en possession de documents d'engagements signés afin de mettre précisément en pratique ce type d'aide mutuelle et de collaboration dans le but de développer, avec la Fédération Syndicale Mondiale, les luttes en Amérique latine. Les secrétariats se réunissent annuellement afin de faire un bilan et de revoir les activités réalisées ainsi que l'accomplissement des tâches décidées, et afin de tracer un nouvel objectif de lutte commune. Cependant je répète, que notre organisation est autonome et indépendante. Conjointement aux organisations régionales de la CLAT et de l'ORIT, notre désir a été également de maintenir des contacts pour la lutte et la

défense des intérêts des travailleurs d'Amérique latine et des Caraïbes. Nous en avons débattu avec la CLAT, ce qui fut très difficile avec l'ORIT, cependant, dans cette dernière étape et après son dernier congrès, une certaine correspondance a été possible avec le secrétariat général.

— Quels sont, dans les grandes lignes, les objectifs principaux du programme d'action du CPOSTAL ?

R.P. - L'unité de l'organisation et l'unité des travailleurs de l'Amérique latine. Le plus grand développement de la solidarité. L'appui inconditionnel à toutes ses luttes et aux revendications économiques, sociales et politiques. Nos principes sont très clairs et bien définis, classistes, unitaires, de lutte anti-impérialiste. Nous sommes pour l'émancipation des travailleurs de notre classe, et contre l'exploitation de l'homme par l'homme. En matière de solidarité, nous avons posé au départ le principe de solidarité inconditionnelle avec la révolution cubaine. Et c'est dans cette solidarité et identification totale que nous avons développé notre lutte, et nous sommes contents, dirons nous, d'avoir justement établi ce principe de solidarité à un moment très difficile pour la révolution cubaine, mais nous sommes également conscients du rôle qu'elle a joué, qu'elle joue et qu'elle continuera à jouer dans la lutte pour la libération nationale de nos peuples d'Amérique latine.

Mais nous avons aussi développé la solidarité à un niveau mondial : il s'agit là du principe internationaliste que nous mettons en pratique d'une manière simple et décidée, en essayant cependant, de le développer par notre plus grand effort.

La solidarité avec la Corée, le Vietnam, l'Angola, avec les peuples d'Afrique et d'Asie, pour leur indépendance et leur libération. Et bien, entendu, la solidarité avec les peuples de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Récemment nous avons mobilisé notre force, déclaré notre indignation et dénoncé l'agression criminelle du gouvernement chinois au Vietnam héroïque. Nous mettons aussi tout notre effort au côté du Chili dans la lutte contre le fascisme. Nous avons notre siège au Chili depuis la cons-

titution du CUPUSTAL jusqu'au jour du coup d'État, jour au cours duquel il fut pris d'assaut, détruit, et où tous nos documents et nos biens furent confisqués et certains de nos camarades arrêtés. Actuellement, notre siège se trouve à Mexico, depuis un an.

Comme je vous disais, nous avons, à Mexico une filiale très petite, cependant nous entretenons des relations fraternelles avec la majorité des organisations syndicales de ce pays. De manière fondamentale avec le Congrès du Travail qui est un organisme de coordination à un niveau national, mais qui réunit 85% du mouvement syndical de Mexico.

- Avant de poursuivre, nous aimerions préciser quelques points. Quelles organisations brésiliennes participèrent au CUPUSTAL ?

R.P. - En ce qui concerne le Brésil, c'est très spécial. Tout d'abord, au Brésil il ne peut y avoir de centrale. Ensuite, il ne peut y avoir d'affiliation internationale. A l'époque de Goulart, se constitua la CGT (le Commandement général des travailleurs) qui sans être une centrale organique était légale dans la pratique. Nous pouvons dire qu'à ce moment elle était de manière organique, filiale de notre mouvement. Lorsqu'arriva le coup d'Etat nous fûmes contraints d'agir de manière déguisée à travers le travail direct avec les confédérations, car elles peuvent s'affilier. Il y a un membre du mouvement syndical du Brésil qui est secrétaire du CUPUSTAL, le camarade qui était président du Syndicat des Métallurgistes à l'époque de Goulart, et actuellement exilé...

- Entre septembre 1973 et l'année dernière où l'on donna le siège de Mexico, où a fonctionné le CUPUSTAL ?

R.P. - Durant cette période le CUPUSTAL a fonctionné sans siège fixe, grâce à la solidarité de nos centrales ainsi que la collaboration extraordinaire et dirons-nous économique de la CTC de Cuba. Cuba, pays où nous pourrions avoir notre siège à n'importe quel moment mais qui, pour des raisons de fonctionnement n'a pas été possible, bien que dans la pratique il y ait une section des Caraïbes où nous avons avancé considérablement.

Cependant nous n'avons pas de siège officiel fixe. Nous avons à présent le siège de Mexico, où nous conversâmes voici plus d'un an avec le président Lopez Portillo lui-même, et à qui nous expliquâmes notre problème et présentâmes nos activités et étant donné l'aspect légal de notre activité nous voulions qu'elle soit légalisée raison pour laquelle nous luttions contre l'illégalisation du mouvement syndical des différents pays. Nous parlâmes avec lui et il nous invita à venir. C'est ainsi qu'il résolu directement le problème avec le Secrétariat du Travail.

- Le CUPUSTAL n'est pas une centrale, mais il fonctionne comme telle, pouvez-vous nous expliquer cela ?

O.I. - Le CUPUSTAL ne se change pas en une centrale

pour ne pas créer davantage de divisions ; il s'agit d'un appareil qui, bien que dans la pratique fasse fonction de réponse, de coordination de la lutte, est prêt à se fondre dans n'importe quelle autre organisation, dans le but d'obtenir l'unité nécessaire pour combattre l'exploitation de laquelle sont victimes les travailleurs des pays latino-américains, d'une manière plus efficace. Ceci te semble clair ?...

- Par rapport à l'action de solidarité cela est clair, mais ce qui n'apparaît pas clairement est par exemple l'incidence à l'intérieur des processus unitaires ...

O.I. - C'est effectivement d'incidence qu'il s'agit : car en ne se convertissant pas en une centrale de plus, c'est un frein de moins au développement de l'unité, à un niveau d'action, car au départ c'est la lutte qui importe. Ce qui est initial n'est pas organique, c'est la lutte, commencer la lutte. Ce qui est organique viendra après.

R.P. - Voyez par exemple ce que dit le camarade. Il y a deux aspects de l'unité. L'unité à un niveau latino-américain et, par secteur professionnel. Nous avons aidé à construire avec des efforts d'un autre type, des organismes professionnels par branches d'industries, métallurgiques, textiles, construction, alimentation, bancaires, plantation...

- Et des journalistes!...

R.P. - Et des journalistes... chez lesquels nous avons avec la FELAP la relation la plus fraternelle, et nous allons même avoir une réunion concrète, afin d'établir un document marquant la collaboration l'aide mutuelle et la solidarité à développer en commun.

Nous ne voulons pas que ces organismes soient des filiales organiques du CUPUSTAL. Non... Pourquoi ? Parce que nous voulons qu'y participent des forces, qui par principe ne sont, ni ne coïncident totalement avec nous. Parmi ces organisations quelques unes appartiennent à l'ORIT, par exemple : le commerce, organisme qui a pour nom COLTRAC, qui a son siège au Vénézuéla et dont le président qui est celui d'une organisation filiale de l'ORIT se réunit avec nous afin de résoudre les problèmes des travailleurs du commerce de l'Amérique latine.

L'ORIT ne se réunit pas avec nous, mais la FENADE organisation du commerce du Vénézuéla, qui préside cet organisme participe aux réunions. Le camarade président est venu à Mexico, voici quelques jours.

L'ORIT ne peut pas lui créer d'ennuis car sinon les travailleurs risqueraient de la laisser avec ses problèmes et partir de leur côté. Pourquoi ? Parce que l'unité est réclamée par la base. Sur un plan national, nous stimulons tous les processus unitaires d'unité d'action menés actuellement, et qui sont très intéressants, avec les organismes constitués.

Au Guatemala, le CNUS (Conseil National d'Unité Syndical) le CUS (Comité d'Unité Syndicale) de Costa Rica, et le Conseil National Syndical de Colombie après 30 ans de guerre civile dans le mouvement syndical et les quatre centrales y sont représentées. Ni le gouvernement, ni la AFL-CIO, ni aucun membre de l'ORIT n'ont pu empêcher que

cette unité se maintienne. A un moment très difficile pour le mouvement syndical de la Colombie, ils réaffirment l'unité dans le Conseil National Syndical. Et nous, nous voulons stimuler, consolider et continuer à développer chaque fois davantage ces mouvements unitaires. Ceci sans avoir à aucun moment la prétention qu'ils se rattachent à nous, car c'est aux travailleurs de décider, et plus grande sera l'impulsion prise par le processus unitaire, mieux seront défendus les intérêts des travailleurs.

Et ... l'on avance sur le chemin qui motiva la constitution du CPOSTAL. C'est-à-dire en arriver à une Centrale Unique des Travailleurs d'Amérique latine. Ceci est le grand sujet.

— Face à cela, quelle est la position du CPOSTAL par rapport aux centrales indépendantes qui n'ont pas d'affiliation ?

R.P. - Nous avons des relations très fraternelles avec la plupart d'entre elles. Par exemple la CEDOC d'Equateur, qui s'est séparée de la CLAT. A ce niveau de relations, nous pouvons considérer la CEDOC comme une filiale, cependant nous ne le faisons pas ... nous travaillons avec elle, très sincèrement, mais nous ne désirons pas l'affilier. Car retirer la CEDOC de la CLAT pour l'intégrer au CPOSTAL qu'est-ce que cela pourra aux camarades de la CEDOC ?

A Costa Rica nous avons par exemple le FENATRAP, fédération des travailleurs de l'Etat, très importante. Elle désire s'affilier au CPOSTAL. Nous avons aussi la CGT à Costa Rica, où nous aimerions que l'unité nationale continue son évolution vers une centrale unique de laquelle on commence à débattre : la Centrale Unitaire, non pas Centrale Unique car la CGT y participerait difficilement.

Cette Centrale Unitaire pourra être affiliée au CPOSTAL comme elle pourra ne pas l'être, en accord avec les intérêts internes de Costa Rica. Mais nous sommes certains qu'elle aura les meilleures relations avec le CPOSTAL, et c'est cela qui nous intéresse.

— C'est-à-dire qu'il peut y avoir le cas, par exemple, de fédérations ou de syndicats pouvant s'affilier directement au CPOSTAL ?

R.P. - Nous ne voulons pas cela. Eux le veulent, mais nous ne voulons pas continuer à aligner des syndicats...

— Cependant, si vous dites ceci, légalement la possibilité n'est pas exclue ?

R.P. - Elle n'est pas exclue, mais dans la pratique nous ne voulons pas le faire, nous voulons organiser, permettre l'adhésion des centrales, afin de ne pas sauvegarder les divisions...vous me comprenez...

— Dans le cas de la CEDOC, nous voulez dire concrètement, qu'avant d'être admise comme membre du CPOSTAL elle passerait par une instance d'unité avec le CTE ?

R.P. - Elle le devrait...c'est là où nous voulons en venir, dans la constitution d'une Centrale Unique. C'est là.(O.I. et avec l'ensemble). C'est-à-dire que les trois centrales ont

suivi au Comité d'Unité Syndicale, un processus d'unité d'action vraiment très intéressant...bien, nous voulons que cela continue.

Alors, si l'on constitue la Centrale Unique qui n'est pas filiale du CPOSTAL, allons-nous nous formaliser ? Comment-donc le pourrions nous ! Nous serons très contents et nous continuerons à appuyer cette Centrale Unique.

O.I. - Et à tout le reste pour qu'il obtienne la même chose, bien que le CPOSTAL disparaisse finalement.

R.P. - Bien sûr, nous n'allons pas en faire une histoire de nom, cela nous l'avons toujours dit. Le CPOSTAL disparaîtra dès l'instant où seront réunies les conditions pour une organisation beaucoup plus vaste et plus puissante.

— De ce point de vue, la position du CPOSTAL face à cette rencontre d'organisation indépendantes qu'elle se propose de faire à Quito, serait favorable ?

R.P. - Non. Nous ne disons pas cela. Nous avons également discuté avec eux, mais ne me déviez pas sur ce point. Parfois nous avons eu des conversations avec tous ces camarades, non seulement ceux de la CEDOC, et ceci avec la meilleure intention. Mais avec la meilleure intention l'on provoque parfois plus de division. Car il y a trois groupements. Il est certain qu'il y ait des organisations indépendantes. Ceci est vrai, mais il existe trois groupements ou courants : l'ORIT, la CLAT et le CPOSTAL-FSM, bien, on en crée un quatrième, et l'on contribue à l'unité avec un autre groupement plus ou moins organique. Non... nous ne le croyons pas...

— Ce n'est pas l'intention des organisateurs...

R.P. - Non, ce n'est pas ce qu'ils nous disent, et nous sommes certains que ce n'est pas votre intention mais... et... dans la pratique, ceci revient à cela. Que signifie un quatrième groupement. Par exemple, aux Honduras, où il y a une centrale qui est presque unique, la CTH (Confédération des Travailleurs des Honduras) qui appartient à l'ORIT, nous avons empêché...

— Les camarades de la CGT ne vont pas être contents d'entendre cela...

R.P. - Non...c'est bien, c'est bien. La CGT s'est constituée voici quelque temps et il y a eu un détachement de l'ORIT très sérieux, au congrès de la FESITRAL... nous avons discuté avec les camarades pour qu'ils ne constituent pas une autre centrale, centrale qui aurait été intéressante. Ils établirent des conversations avec la CGT, et s'intégrèrent car il s'agissait au moins d'une centrale constituée. Donc, on n'en créait pas d'autre. Car sinon l'on passerait d'une centrale à trois. Non, non, nous n'appuierions la division en aucune manière, car c'est l'unité qui nous intéresse.

Il est certain que nous ayons des divergences avec la direction de la CTH, car nous croyons qu'ils n'interprètent pas la défense des intérêts des travailleurs. Tout au moins au niveau de la haute direction. Cependant, si les organisations restent unies, et bien la direction changera.

— Ici nous tournons autour d'un thème qui est assez complexe à dégager, au niveau du discours proprement dit. C'est-à-dire, si d'un côté les différences entre l'ORIT et le CPUSTAL peuvent être un peu plus claires, au niveau de la présentation de cette même problématique, les différences entre ce que dit la CLAT et ce que vous dites en ce moment, n'offrent pas, à première vue, de particularités insolubles...

R.P. - Cela est vrai.

— Maintenant, où résident les différences ?

O.I. - Dans la pratique.

R.P. - Nous nous sommes réunis hier, avec eux et nous pouvons dire qu'au niveau du discours nous coïncidons. Bien, le problème est de savoir comment nous avons appliqué ces coïncidences à la pratique, pour la lutte syndicale. C'est ce que nous avons dit aux camarades de la CLAT.

— Dans le cas concret du boycott contre le Chili en accord avec la version de la CLAT, la CLAT propose le boycott en novembre, peu de temps après le CPUSTAL lance la même initiative...

R.P. - Non, non, non, nous l'avons lancée avant.

— Bien, ensuite il y a une déclaration de la l'ORIT dénoncée par la CLAT comme une manœuvre destinée simplement à éviter le blocus contre le Chili...

R.P. - Mais nous fûmes les premiers à le dénoncer. Nous nous trouvions à Cuba pour le XVIe. Congrès de la CTC, lorsque nous apprîmes par cables la nouvelle de la résolution de l'ORIT à Lima, incluant le Chili, le Nicaragua et Cuba dans le boycott. Ceci provoqua une profonde indignation, dans le Congrès des camarades cubains nous demandâmes la permission de dénoncer cette situation lors de l'intervention du CPUSTAL.

— Y a-t-il eu une rencontre de coordination, de discussion avec la CLAT ?

— C'est ce que nous souhaitions depuis la fin novembre, lorsque la CLAT nous informa par cable...et cela n'a pas encore été possible. C'est-à-dire que la CLAT n'a rien concrétisé.

Il ne s'agit pas ici de culpabiliser, cependant nous avons réclamé à la CLAT de nous réunir. Hier nous l'avons dit au camarade Marcel Pepin (président de la CMT). Car sans nous être réunis, sur quoi allons nous pouvoir nous mettre d'accord ? C'est pour cela que nous devons nous réunir. Comme tu le dis, dans les lignes générales nous sommes d'accord : ce que déclare la CLAT, ce que nous déclarons nous-mêmes, tout cela paraît identique...donc nous allons nous rencontrer.

— Donc la différence avec la CLAT se note dans la pratique...

O.I. - Oui, la pratique de l'action, nous dirons... nous

faisons en effort constant, afin de trouver un accord dans l'ensemble de ce que nous déclarons être valable et nécessaire, et tout au moins dans ce que nous coïncidons, de façon à mettre en route une action tendant à résoudre les problèmes des travailleurs.

— En allant plus loin, au niveau de quels pays, les organisations affiliées au CPUSTAL et à la CLAT, seraient pour une unité d'action ?

R.P. - Il y a peu de jours elles l'étaient en Colombie et à Costa Rica. La CTC s'est retirée momentanément, semble-t-il, mais l'ORIT se retira en premier lieu. Il semble que ce fut également momentané et pour simple information, ceci lui a causé de sérieux problèmes avec ses filiales, problèmes dans lesquels nous n'entrons pas, cela est évident. Les travailleurs de la Santé n'acceptent pas cela.

— La difficulté à se mettre d'accord résiderait dans la différence de conception stratégique ?

R.P. - Je pense que si nous discutons du modèle de société avant de passer à la discussion d'un problème beaucoup moins ambitieux, les causes de division surgiront.

— Mais n'y aurait-il pas là une raison pour expliquer la difficulté à se mettre d'accord...

R.P. - Que gagnerions-nous à nous réunir à deux ou trois organisations régionales pour discuter de la nouvelle société ? Les problèmes que nous vivons dans cette même société, dans ces régimes auxquels nous nous affrontons, voilà ce qui est immédiat.

O.I. - En définitive ce sont les travailleurs, les peuples qui vont décider. Ni la CLAT, ni nous-mêmes n'avons le droit de définir du type de société. De plus, voyez, ce problème de société est pour les partis le problème du syndicat, et même s'il a des points communs avec celui-ci, en tant que forme d'expression de l'aspiration des travailleurs, il y a des choses qui passent avant...le salaire, les conditions de vie, les droits démocratiques, l'application des Conventions internationales, et sur cette voie nous pourrions discuter du reste. Cependant nous ne pouvons discuter du futur.

— Ce que l'on peut en déduire c'est que face à un fait concret, ayant en termes d'expression des positions que l'on peut considérer comme identiques, les difficultés pour cerner cette unité d'action, passent ou ne passent finalement pas par une conception stratégique différente. Le problème de la coordination réside-t-il là ?

R.P. - Peut-être... Nous n'en faisons pas un débat.

O.I. - De plus nous ne le savons pas. Nous n'en n'avons jamais parlé avec eux. Nous parlons en notre nom en nous ne pouvons pas demander aux autres de penser la même chose. Nous leur demandons simplement, en tant que syndicalistes, de défendre les intérêts des travailleurs.

R.P. - C'est la même chose que lorsqu'il s'agissait de donner notre solidarité au Nicaragua : nous nous sommes mis à discuter une fois Somoza liquidé, quel gouvernement

va s'installer ? Ce sont les nicaraguayens, mon ami, qui vont décider.

O.I. - De même pour liquider Somoza.

R.P. - Ce que nous devons faire c'est les aider à liquider Somoza. Et les aider dans leur lutte postérieure pour reconstruire le pays. Mais ceux qui le résoudre ce seront les nicaraguayens.

- Le CPUSTAL fait-il un travail de formation ?

R.P. - Oui, et surtout à travers la collaboration du mouvement syndical de Cuba, de l'École Lazaro Pena, que l'on a inaugurée là-bas... formidable ! On y réalise deux fois par ans, des cours pour les latino-américains et les habitants des Caraïbes, et ailleurs, dans des écoles nationales dans lesquelles les centrales ont développé leur activité. Activité très fructueuse en Colombie, au Pérou, à Panama, à Costa Rica.

A Costa Rica il existe un cours pour toute l'Amérique

centrale, au moins de janvier, ce cours est d'une durée d'un mois.

Nous organisons également des séminaires avec la participation de l'OIT. Nous voulons justement que l'OIT coopère davantage, non pas pour qu'elle nous donne une ligne syndicale, car cela nous revient, mais afin qu'elle contribue pour une part au développement du mouvement syndical, car cela est nécessaire.

- Une dernière question, comment se finance le CPUSTAL ?

R.P. - Nos ressources touchent toujours le fond, car elles proviennent de la cotisation de chaque organisation syndicale, qui de plus est, dans chaque pays, très pauvre. Nous avons une série de difficultés. C'est pour cela que nous ne faisons pas le dixième de ce que nous devrions faire. Parfois on parle de l'or de Moscou. Je ne sais pas s'il y a de l'or à Moscou, mais il serait le bien venu. En définitive ce serait bien. C'est dommage qu'il ne nous soit jamais parvenu, pas même une once.



AMÉRIQUE LATINE :

LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE NUCLÉAIRE

suite du numéro précédent

Dans le plan à long terme planifié par l'Institut Péruvien de l'Énergie Nucléaire on prévoit l'achat d'un réacteur nucléaire argentin.

Dans le domaine de la technologie nucléaire, les relations avec l'Équateur en sont encore à l'étape de coordination.

Une commission mixte fut créée à ce propos, après la visite du chancelier équatorien à Buenos Aires, en avril 1977.

Pendant ce temps, la négative de l'Argentine et du Brésil à la souscription au traité de Non Prolifération Nucléaire, continue à être utilisé comme argument pour entraver la réalisation de leurs programmes atomiques respectifs.

Dans ce sens on doit rappeler que ce document établit des mesures de contrôle strictes envers les pays qui n'ont pas d'armement nucléaire, sans pour autant créer des limitations aux nations qui possèdent d'énormes arsenaux nucléaires.

En commentant cette situation, le président de la CNEA d'Argentine soutint que : *«cette politique renferme en soi un propos très louable, que l'Argentine appuie totalement, de la même manière qu'elle doit éviter la prolifération nucléaire, mais dans cette politique il est difficile de déterminer et de savoir jusqu'où l'on doit éviter la prolifération, et permettre l'existence de monopoles, d'intérêts commerciaux ou bien l'intérêt pour certains pays de ne pas avoir la possibilité de développer leurs plans atomiques»*(4).

(1) L'uranium 235 enrichi (de 20 ou 30 grs/Kg) est employé comme combustible pour les centrales nucléoélectriques appelées usines d'«uranium enrichi», que l'on différencie des centrales d'«uranium naturel» dans lesquelles on utilise U 235 avec une proportion naturelle de 7 grs/Kg.

(2) Jorge A. Sabats, «El Plan Nuclear Brasileiro y la bomba atómica», Commerce Extérieur, Vol. 27, No. 7, México, juillet 1977, pp. 801-805.

(3) Juan E. Gugliamelli, «Argentina, Brasil y la Bomba atómica», Buenos Aires, Ed. Tierra Nueva, Collection Proceso, No. 12, 1976, p. 105.

(4) Fausto Pena Plottier, «Argentina, interés internacional por el Plan Atómico argentino», Servicio Especial IPS, Buenos Aires, Février 1979.

Le C.I.A.L. est un Centre d'Information et d'études dont le but est de contribuer à la connaissance en France et en Europe de la réalité latino-américaine. Il fait partie depuis 1975 du Centre de Recherches de l'Université de Paris VIII - Vincennes. Il s'est constitué en Association sans but lucratif en vertu de la Loi française de 1901. L'Agence Latino-américaine d'information (ALAI) est une corporation sans but lucratif fondée en 1976. Elle a son siège à Montréal et une équipe de correspondants dans plusieurs pays d'Amérique Latine et des Caraïbes. Le bulletin CIAL-ALAI est une co-production publiée en français tous les quinze jours sur la base du travail d'information d'ALAI et l'apport du Collectif de Syndicalistes Latino-américains (CIAL) pour le Supplément BIOSAL. Le prix de l'abonnement annuel est, en France : Institutions 165 FF., Syndicats et Individus 105 FF., Prix Spécial Etudiants 65 FF. A l'étranger : Institutions 40 US. Dlls., Syndicats et Individus 25 US Dlls. et Etudiants 15 US Dlls. Les chèques doivent être faits au nom de C.I.A.L. No. de Compte 221-49-0407 Banque Régionale d'Escompte et de Dépôts. Agence Vincennes - Defrance. 94300 Vincennes. FRANCE. Toute correspondance concernant les abonnements sera adressée à CIAL 1 rue de Panama. 75018 Paris. FRANCE. La correspondance et les abonnements concernant les publications ALAI en espagnol doivent être adressées au siège d'ALAI à Montréal. Directeur de publication : Michel Beaud. CIAL 1 rue de Panama, 75018 Paris. Imprimé à la reprographie du Centre de Recherche de l'Université de Paris VIII. Dépôt légal 1er. trimestre 1979. No. Editeur : 001. No. Imprimeur : A001.